

États financiers consolidés intermédiaires de
(non audités)

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États financiers consolidés intermédiaires
(non audités)

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

États financiers

États consolidés intermédiaires de la situation financière.....	1
États consolidés intermédiaires du résultat global	2
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres.....	3
Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie.....	5
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires	6

Avis

Ces états financiers intermédiaires n'ont pas été examinés par les auditeurs de la Société.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés intermédiaires de la situation financière
(non audités)

Aux 31 mai 2014 et 28 février 2014

	31 mai 2014	28 février 2014
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	29 211 608 \$	6 522 366 \$
Placements à court terme	22 728 612	23 025 951
Clients et autres débiteurs	9 603 322	16 939 211
Crédits d'impôt à recevoir	1 521 524	2 031 729
Charges payées d'avance	829 363	1 196 113
Stocks (note 4)	17 224 448	13 596 775
	81 118 877	63 312 145
Immobilisations corporelles (note 5)	44 510 919	37 034 030
Immobilisations incorporelles	1 870 806	1 878 270
Total des actifs	127 500 602 \$	102 224 445 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Prêts et emprunts	18 331 \$	18 048 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	15 180 362	14 840 775
Sommes perçues d'avance	880 977	900 282
	16 079 670	15 759 105
Avantages incitatifs reportés	494 631	509 470
Prêts et emprunts	10 153 843	10 081 195
Passifs dérivés liés aux bons de souscription (note 11)	6 336 176	10 821 413
Total des passifs	33 064 320	37 171 183
Capitaux propres		
Capital social (note 6)	120 560 457	88 745 590
Bons de souscription (note 6 d))	464 800	464 800
Surplus d'apport	23 908 797	23 386 025
Déficit	(66 780 651)	(62 097 779)
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres	78 153 403	50 498 636
Participations ne donnant pas le contrôle (note 7)	7 342 481	6 980 958
Bons de souscription et options de filiales (note 7)	8 940 398	7 573 668
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	16 282 879	14 554 626
Total des capitaux propres	94 436 282	65 053 262
Engagement et éventualités (note 10)		
Événement postérieur à la date de clôture (note 14)		
Total des passifs et des capitaux propres	127 500 602 \$	102 224 445 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés intermédiaires du résultat global
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

	31 mai 2014	31 mai 2013
Produits provenant des ventes	3 691 484 \$	6 090 036 \$
Produits provenant de redevances	–	2 261
Total des produits	3 691 484	6 092 297
Coût des ventes (note 4)	(3 168 854)	(5 484 678)
Marge brute	522 630	607 619
Autres produits - provenant de règlement de redevances	1 633 950	–
Autres produits - recouvrement des assurances	–	700 000
Frais de vente	(821 502)	(529 479)
Frais généraux et charges administratives	(7 309 435)	(4 647 488)
Charges de recherche et de développement, après crédits d'impôt de 36 814 \$ (123 086 \$ en 2013)	(2 065 861)	(1 584 383)
Résultat provenant des activités opérationnelles	(8 040 218)	(5 453 731)
Produits financiers (note 11)	4 521 601	44 652
Charges financières	(21 241)	(2 569)
Perte de change	(583 505)	(3 515)
Produits financiers nets	3 916 855	38 568
Perte avant impôt sur le revenu	(4 123 363)	(5 415 163)
Impôts sur le résultat (note 9)	(245 093)	–
Perte nette et résultat global pour la période	(4 368 456) \$	(5 415 163) \$
Perte nette et résultat global attribuable		
Aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	(4 682 872) \$	(4 466 253) \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	314 416	(948 910)
Perte nette et résultat global pour la période	(4 368 456) \$	(5 415 163) \$
Résultat de base et dilué par action	(0,06) \$	(0,07) \$
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions en circulation	73 248 696	60 101 469

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

	Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société						Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			Total des capitaux propres
	Capital social		Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total	Bons de souscription et options de filiales	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	
	Nombre	Valeur								
Solde au 28 février 2014	61 878 725	88 745 590 \$	464 800 \$	23 386 025 \$	(62 097 779) \$	50 498 636 \$	7 573 668 \$	6 980 958 \$	14 554 626 \$	65 053 262 \$
Résultat global total pour la période										
Perte nette	-	-	-	-	(4 682 872)	(4 682 872)	-	314 416	314 416	(4 368 456)
	61 878 725	88 745 590	464 800	23 386 025	(66 780 651)	45 815 764	7 573 668	7 295 374	14 869 042	60 684 806
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres										
<i>Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires</i>										
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (note 8)	-	-	-	795 137	-	795 137	1 366 730	-	1 366 730	2 161 867
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions avec un consultant (note 8 c))	100 723	280 639	-	(280 639)	-	-	-	-	-	-
Offre publique (note 6 b))	11 500 000	29 202 687	-	-	-	29 202 687	-	-	-	29 202 687
Placement privé (note 6 c))	907 000	2 331 541	-	-	-	2 331 541	-	-	-	2 331 541
Total des apports et des distributions aux propriétaires	12 507 723	31 814 867	-	514 498	-	32 329 365	1 366 730	-	1 366 730	33 696 095
<i>Changements dans les participations dans les filiales qui ne résultent pas en une perte de contrôle</i>										
Exercice de bons de souscription et d'options sur actions d'Acasti par des tiers (note 7 a))	-	-	-	(7 559)	-	(7 559)	-	57 559	57 559	50 000
Exercice de bons de souscription et d'options sur actions de NeuroBioPharm par des tiers (note 7 b))	-	-	-	15 833	-	15 833	-	(10 452)	(10 452)	5 381
Total des changements dans les participations dans les filiales	-	-	-	8 274	-	8 274	-	47 107	47 107	55 381
Total des transactions avec les propriétaires	12 507 723	31 814 867	-	522 772	-	32 337 639	1 366 730	47 107	1 413 837	33 751 476
Solde au 31 mai 2014	74 386 448	120 560 457 \$	464 800 \$	23 908 797 \$	(66 780 651) \$	78 153 403 \$	8 940 398 \$	7 342 481 \$	16 282 879 \$	94 436 282 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

	Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société						Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			Total des capitaux propres
	Capital social		Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total	Bons de souscription et options de filiales	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	
	Nombre	Valeur								
Solde au 28 février 2013	60 079 730	83 561 499 \$	– \$	18 143 149 \$	(45 457 773) \$	56 246 875 \$	3 887 663 \$	(3 396 506) \$	491 157 \$	56 738 032 \$
Résultat global pour la période										
Perte nette	–	–	–	–	(4 466 253)	(4 466 253)	–	(948 910)	(948 910)	(5 415 163)
	60 079 730	83 561 499	–	18 143 149	(49 924 026)	51 780 622	3 887 663	(4 345 416)	(457 753)	51 322 869
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres										
<i>Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires</i>										
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	–	–	–	1 768 228	–	1 768 228	328 465	–	328 465	2 096 693
Options sur actions exercées	40 000	84 192	–	(24 192)	–	60 000	–	–	–	60 000
Total des apports et des distributions aux propriétaires	40 000	84 192	–	1 744 036	–	1 828 228	328 465	–	328 465	2 156 693
<i>Changements dans les participations dans les filiales qui ne résultent pas en une perte de contrôle</i>										
Exercice de bons de souscription et d'options d'une filiale par des tiers	–	–	–	11 140	–	11 140	–	13 826	13 826	24 966
Total des changements dans les participations dans les filiales	–	–	–	11 140	–	11 140	–	13 826	13 826	24 966
Total des transactions avec les propriétaires	40 000	84 192	–	1 755 176	–	1 839 368	328 465	13 826	342 291	2 181 659
Solde au 31 mai 2013	60 119 730	83 645 691 \$	– \$	19 898 325 \$	(49 924 026) \$	53 619 990 \$	4 216 128 \$	(4 331 590) \$	(115 462) \$	53 504 528 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

	31 mai 2014	31 mai 2013
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :		
Perte nette de la période	(4 368 456) \$	(5 415 163) \$
Ajustements pour:		
Amortissement des immobilisations corporelles	86 921	65 961
Amortissement des immobilisations incorporelles	19 493	8 202
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	2 161 867	2 096 693
Amortissement des avantages incitatifs reportés	(14 839)	(5 796)
Produits financiers nets	(3 916 855)	(38 568)
Autres frais financiers payés	(14 518)	-
(Perte) gain de change réalisé	(46 437)	23 394
Impôts sur le résultat	245 093	-
	(5 847 731)	(3 265 277)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Clients et autres débiteurs	7 335 889	(2 643 394)
Crédits d'impôt à recevoir	510 205	(123 086)
Charges payées d'avance	366 750	(67 959)
Stocks	(3 627 673)	(4 233 965)
Fournisseurs et autres créditeurs	2 660 636	820 885
Sommes perçues d'avance	-	(13 087)
Avantages incitatifs reportés	-	510 929
	1 398 076	(9 014 954)
Impôts payés	(245 093)	-
	1 152 983	(9 014 954)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		
Intérêts reçus	29 423	140 635
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 667 921)	(1 451 379)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(6 322)	(16 980)
Échéance de placements à court terme	500 000	5 543 200
Acquisition de placements à court terme	(520 086)	(5 087 333)
	(9 664 906)	(871 857)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Remboursement de prêts et d'emprunts	(4 363)	(1 228)
Produit de l'exercice de bons de souscription et d'options de filiales	55 381	24 966
Produit net de l'offre publique (note 6 b))	29 202 687	-
Produit net du placement privé (note 6 c))	2 331 541	-
Produit de l'exercice des options d'achat d'actions	-	60 000
Intérêts payés	(152 074)	(2 569)
	31 433 172	81 169
Perte de change sur trésorerie détenue en devises étrangères	(232 007)	(27 940)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	22 689 242	(9 833 582)
Trésorerie au début de la période	6 522 366	14 902 459
Trésorerie à la fin de la période	29 211 608 \$	5 068 877 \$
Informations sur les flux de trésorerie		
Transactions hors caisse		
Valeur des immobilisations corporelles acquises inscrite aux fournisseurs et autres créditeurs	3 948 305 \$	736 585 \$
Valeur des immobilisations incorporelles acquises inscrite aux fournisseurs et autres créditeurs	65 132	23 465
Subvention à recevoir présentée contre les immobilisations corporelles	-	5 498
Crédit d'impôt à recevoir présenté contre les immobilisations corporelles	-	362 566
Intérêts capitalisés	222 645	42 244

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

1. Entité présentant l'information financière

Neptune Technologies & Bioressources Inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec (anciennement Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* (Québec)). La Société est domiciliée au Canada et le siège social est situé au 545, Promenade du Centropolis, Laval, Québec H7T 0A3. Les états financiers consolidés de la Société comprennent la Société et ses filiales, Acasti Pharma Inc. (« Acasti ») et NeuroBioPharm Inc. (« NeuroBioPharm ») (collectivement nommés le « groupe »). La Société se consacre à la recherche, au développement et à la commercialisation de produits extraits de biomasses marines pour les industries nutraceutique et pharmaceutique.

Neptune est une société biotechnologique dont les activités sont principalement axées sur le développement, la fabrication et la commercialisation d'acides gras polyinsaturés (les « AGP ») oméga-3 d'origine marine. Neptune produit les AGP oméga-3 au moyen de son processus breveté d'extraction d'huiles du krill de l'Antarctique, qu'elle vend ensuite principalement sous forme d'huile en vrac à ses distributeurs qui commercialisent cette huile sous leur marque privée surtout sur les marchés des produits nutraceutiques américain, européen et australien. Les principaux produits offerts par Neptune, soit les huiles de krill de marques Neptune Krill Oil (NKO[®]) et ECKRILL (EKO^{MC}), sont généralement offerts sous forme de capsules et servent de compléments alimentaires aux consommateurs.

Les filiales de la Société sont exposées à un certain nombre de risques reliés à la réussite du développement de nouveaux produits, à la réalisation d'études cliniques et aux résultats de ces dernières, à la commercialisation, la rencontre d'objectifs de développement telle que définie par la Société dans les ententes de licences, et à la conclusion d'alliances stratégiques. Les filiales de la Société devront financer leurs activités de recherche et de développement et leurs études cliniques. Afin d'atteindre les objectifs de leurs plans d'affaires, les filiales de la Société prévoient conclure des alliances stratégiques, réunir les capitaux nécessaires et réaliser des ventes. Il est prévu que les produits développés par les filiales de la Société nécessiteront l'approbation du U.S. Food and Drug Administration et d'organismes internationaux similaires avant que leur vente ne soit permise.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») en fonction des méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités les plus récents de la Société, sauf pour ce qui est présenté à la note 3. Il s'agit des états financiers consolidés intermédiaires établis selon les IFRS conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certaines informations, en particulier les notes complémentaires, normalement incluses aux états financiers consolidés annuels établis selon les IFRS ont été omises ou condensées. Par conséquent, les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations requises aux fins des états financiers consolidés annuels complets, et donc, doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes de l'exercice terminé le 28 février 2014.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 15 juillet 2014.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour les éléments suivants :

- Paiements fondés sur des actions mesurés à la juste valeur à la date de l'octroi selon IFRS 2; et
- Passifs dérivés liés aux bons de souscription mesurés à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

2. Base d'établissement (suite)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements critiques posés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés ont trait aux éléments suivants :

- L'évaluation de la comptabilisation des passifs éventuels, qui nécessite l'exercice d'un jugement pour évaluer s'il est probable que des avantages économiques seront nécessaires pour régler tout objet de litige (note 10);
- L'évaluation de l'exercice ou non d'un contrôle de fait par la Société sur sa filiale Acasti (note 7 a)).

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de la période suivante incluent :

- L'évaluation des critères de comptabilisation des actifs d'impôt et des crédits d'impôt à l'investissement;
- L'évaluation des passifs dérivés liés aux bons de souscription (note 11) et des paiements fondés sur des actions (note 8); et
- La recouvrabilité des comptes clients.

La Société doit aussi interpréter selon son meilleur jugement les critères d'admissibilité de ses dépenses au titre de la R & D dans l'évaluation du montant des crédits d'impôt à la R & D. La Société constate les crédits d'impôt une fois qu'elle a l'assurance raisonnable qu'ils seront réalisés. Les crédits d'impôt constatés sont soumis à l'examen et à l'approbation de la part des autorités fiscales, et, par conséquent, les montants pourraient être différents des montants comptabilisés.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables et bases de mesure décrites dans les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 28 février 2014 ont été appliquées de manière uniforme avec ces états financiers intermédiaires consolidés, à l'exception de ce qui est noté ci-dessous.

a) Le 1^{er} mars 2014, la Société a adopté la nouvelle norme comptable publiée par l'IASB suivante :

Interprétation 21, *Droits ou taxes*, fournit des directives sur le moment où il faut comptabiliser des droits ou des taxes imposés par une autorité publique, qu'il s'agisse de droits ou de taxes comptabilisés conformément à IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, ou de droits ou de taxes dont l'échéance et le montant sont certains. Les droits ou taxes sont des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques qui sont imposées par les autorités publiques aux entités selon des dispositions légales, exception faite des impôts sur le résultat qui entrent dans le champ d'application d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ainsi que des amendes et autres pénalités imposées pour des infractions à la législation. L'interprétation définit le fait générateur d'obligation pour la comptabilisation d'un passif comme l'activité qui rend le droit ou la taxe exigible, tel qu'il est prévu dans les dispositions légales pertinentes. L'adoption d'IFRIC 21 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers intermédiaires consolidés de la Société.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Nouvelle norme et interprétation n'ayant pas encore été adoptée

Instruments financiers

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009. Elle porte sur le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers. En novembre 2013, l'IASB a publié une nouvelle norme générale de comptabilité de couverture qui fait partie de l'IFRS 9, *Instruments financiers (2013)*. La nouvelle norme élimine la date d'entrée en vigueur du 1^{er} janvier 2015 de l'IFRS 9. La nouvelle date d'entrée en vigueur obligatoire sera déterminée une fois que les parties de l'IFRS 9 concernant le classement et l'évaluation, et la dépréciation seront terminées. La date d'entrée en vigueur obligatoire n'a pas encore été fixée, mais l'adoption anticipée de la nouvelle norme est tout de même permise. En février 2014, une tentative de décision a déterminé la date d'entrée en vigueur obligatoire pour les exercices financiers commençant le 1^{er} janvier 2018 ou après. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9 et n'a pas l'intention d'adopter de façon anticipée l'IFRS 9 dans ses états financiers.

4. Stocks

	31 mai 2014	28 février 2014
Matières premières	15 256 400 \$	11 059 602 \$
Produits en cours	1 032	292 382
Produits finis	1 562 232	1 970 393
Pièces de rechange	404 784	274 398
	17 224 448 \$	13 596 775 \$

Pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2014, le coût des ventes de 3 168 854 \$ (5 484 678 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2013) comprend le coût des stocks de 3 160 017 \$ (5 231 224 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2013) qui se compose de matières premières, de fournitures et des changements dans les produits en cours et les produits finis, de la dépréciation de stocks de néant (188 656 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2013) et d'autres coûts de 8 837 \$ (64 798 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2013).

5. Immobilisations corporelles

	Terrain	Bâtiments et composantes du bâtiment	Matériel de laboratoire et de production	Mobilier et matériel	Matériel informatique	Total
Valeur nette comptable						
28 février 2014	228 630 \$	18 045 117 \$	18 388 402 \$	301 778 \$	70 103 \$	37 034 030 \$
31 mai 2014	228 630	21 220 350	22 704 502	294 972	62 465	44 510 919

En décembre 2011, la Société a annoncé le début officiel du projet de l'agrandissement de l'usine de Sherbrooke. Le coût du projet d'expansion a été révisé et porté à environ 49 100 000 \$ par suite de l'incident survenu le 8 novembre 2012 à l'usine de Sherbrooke. Pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2014, la Société a acquis des immobilisations corporelles en lien avec ce projet pour un total de 7 400 679 \$. Au 31 mai 2014, la Société avait conclu des ententes s'élevant à environ 4 123 000 \$ avec divers fournisseurs en ce qui a trait à l'agrandissement de l'usine.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

5. Immobilisations corporelles (suite)

Du total des immobilisations corporelles, un montant de 43 047 560 \$ représente des immobilisations qui ne sont pas encore en service au 31 mai 2014. Les acquisitions pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2014 incluent des intérêts capitalisés pour un montant de 163 132 \$.

6. Capital et autres composantes des capitaux propres

a) Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions, sans valeur nominale

➤ Ordinaires

Privilégiées, émissions en séries, droits, privilèges et restrictions déterminés au moment de l'émission

➤ Privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, non participantes, dividende fixe, préférentiel et non cumulatif de 5 % du montant du capital versé, échangeables selon certaines modalités au gré du détenteur en actions ordinaires (aucune action émise et en circulation).

b) Offre publique

Le 6 mars 2014, Neptune a procédé à la clôture de son offre publique visant l'émission de 11 500 000 actions ordinaires de la Société au prix de 2,50 \$ US par action ordinaire, pour un produit brut de 31 717 000 \$ (28 750 000 \$ US). Le total des frais d'émission liés à cette transaction s'élève à 2 514 313 \$.

c) Placement privé

Le 4 avril 2014, Neptune a procédé à la clôture d'un placement privé d'actions ordinaires de la Société d'un montant de 2 503 320 \$ au prix de 2,76 \$ par action, qui s'est traduit par l'émission de 907 000 actions au total. Le total des frais d'émission liés à cette transaction s'élève à 171 779 \$.

d) Bons de souscription

Les bons de souscription de la Société de détaillent comme suit aux 31 mai 2014 et 28 février 2014 :

	31 mai 2014		28 février 2014	
	Nombre en circulation et exerçable	Montant	Nombre en circulation et exerçable	Montant
Bons de souscription liés au financement IQ (classés dans les capitaux propres) i)	511 995	464 800 \$	511 995	464 800 \$
	511 995	464 800 \$	511 995	464 800 \$

i) Au cours de l'exercice terminé le 28 février 2014, dans le cadre du prêt garanti par IQ de 12,5 millions \$, la Société a octroyé des bons de souscription à IQ lui permettant d'acquérir 750 000 actions ordinaires de la Société. Les bons de souscription seront exerçables à un prix de 3,37 \$ jusqu'au 12 décembre 2019. Les bons de souscription seront acquis par IQ au fil de la réalisation du projet et concurrentement à la date de chacun des déboursés du prêt, au prorata des montants versés par IQ. Au 28 février 2014, 511 995 bons de souscription ont été acquis.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

7. Participations ne donnant pas le contrôle

a) Acasti

Les changements dans la participation dans une filiale qui ne résultent pas en une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions sur les capitaux propres. Les différences entre les contreparties reçues et les ajustements dans les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées dans le surplus d'apport.

Même si la Société détient moins de 50 % des actions d'Acasti et moins de 50 % du pouvoir de vote, la direction a déterminé que la Société contrôle l'entité. La direction a conclu que la Société détient le contrôle de fait d'Acasti parce que, entre autres choses, les droits de vote résiduels dans Acasti sont largement dispersés et aucune indication n'existe quant au fait que les autres actionnaires exerceraient collectivement leur votes. Aux 31 mai 2014 et 28 février 2014, Neptune détient 48,97 % et 49,07 %, respectivement (34,30 % et 34,34 % sur la base pleinement diluée, respectivement), des actions d'Acasti et des droits de vote.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014, la participation de la Société dans sa filiale Acasti a changé de la façon suivante :

- i) Plusieurs détenteurs d'options d'Acasti ont exercé leur droit d'acheter des actions de catégorie A, entraînant l'émission de 200 000 actions par Acasti pour un produit brut dans Acasti de 50 000 \$. L'impact de l'exercice de ces options sur la participation ne donnant pas le contrôle est de 57 559 \$.

b) NeuroBioPharm

Les changements dans la participation dans une filiale qui ne résultent pas en une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions sur les capitaux propres. Les différences entre les contreparties reçues et les ajustements dans les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées dans le surplus d'apport.

Aux 31 mai 2014 et 28 février 2014, Neptune détient 75 % et 75 %, respectivement, des actions de NeuroBioPharm. Aux 31 mai 2014 et 28 février 2014, Neptune détient 95 % et 95 %, respectivement, des droits de vote de NeuroBioPharm.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014, la participation de la Société dans sa filiale NeuroBioPharm a changé de la façon suivante :

- i) Plusieurs détenteurs de bons de souscription de NeuroBioPharm ont exercé leur droit d'acheter des actions de catégorie A, entraînant l'émission de 7 175 actions par NeuroBioPharm pour un produit brut dans NeuroBioPharm de 2 870 \$ et une contrepartie additionnelle dans Neptune de 2 511 \$, pour un total de 5 381 \$. L'impact de l'exercice de ces bons de souscription sur la participation ne donnant pas le contrôle est de (10 452) \$.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

7. Participations ne donnant pas le contrôle (suite)

c) Options, options d'achat d'actions et bons de souscription des filiales

Les options, options d'achat d'actions et bons de souscription des filiales octroyés comme rémunération à base d'actions par la Société ou ses filiales, Acasti et NeuroBioPharm sont comme suit :

	31 mai 2014		28 février 2014	
	Nombre en circulation	Montant	Nombre en circulation	Montant
Acasti Pharma Inc.				
Régime d'options d'achat d'actions (note 8 d))	4 714 750	4 067 464 \$	4 911 000	3 563 263 \$
Unités d'actions avec restrictions (note 8 e))	775 001	1 548 295	775 001	943 320
Options d'achat d'actions (note 8 g))	7 103 750	2 667 688	7 103 750	2 429 813
Bons de souscription reliés à un placement privé				
Série 6	375 000	306 288	375 000	306 288
Série 7	375 000	100 400	375 000	100 400
	13 343 501	8 690 135	13 539 751	7 343 084
NeuroBioPharm Inc.				
Régime d'options d'achat d'actions (note 8 h))	495 000	14 809	485 000	14 791
Attributions à base d'actions (note 8 i))	584 501	43 147	584 501	24 685
Droits sur les bons de souscription de série 2011-2 (note 8 j))	1 515 000	18 484	1 521 250	18 484
Droits sur les bons de souscription de série 2011-3 (note 8 j))	5 895 668	167 156	5 895 668	166 798
Options d'achat d'actions (note 8 k))	3 970 000	6 667	3 970 000	5 826
	12 460 169	250 263	12 456 419	230 584
	25 803 670	8 940 398 \$	25 996 170	7 573 668 \$

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

7. Participations ne donnant pas le contrôle (suite)

c) Options, options d'achat d'actions et bons de souscription des filiales (suite)

Les autres bons de souscription des filiales en circulation qui pourraient avoir un impact sur la participation ne donnant pas le contrôle dans le futur sont comme suit :

	31 mai 2014		28 février 2014	
	Nombre en circulation	Montant	Nombre en circulation	Montant
Acasti Pharma Inc.				
Bons de souscription de l'offre publique 2014 de série 8 classés dans les passifs (note 11) (592 500 détenus par Neptune)	18 400 000	6 336 176 \$	18 400 000	10 821 413 \$
Bons de souscription de placement privé 2014 de série 9	1 616 542	–	1 616 542	–
	20 016 542	6 336 176	20 016 542	10 821 413
NeuroBioPharm Inc.				
Bons de souscription de série 2011-1 (1 940 000 détenus par Neptune aux 31 mai 2014 et 28 février 2014)	5 990 329	–	5 997 504	–
Bons de souscription de série 2011-2 (1 900 574 détenus par Neptune au 31 mai 2014 et 1 894 324 au 28 février 2014)	1 935 075	–	1 928 825	–
Bons de souscription de série 2011-3 (374 005 détenus par Neptune aux 31 mai 2014 et 28 février 2014)	2 154 507	–	2 154 507	–
	10 079 911	–	10 080 836	–
	30 096 453	6 336 176 \$	30 097 378	10 821 413 \$

Les caractéristiques des bons de souscription de la filiale Acasti sont les suivantes :

Série 6 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A d'Acasti à un prix de 1,50 \$ par action jusqu'au 10 février 2015.

Série 7 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A d'Acasti à un prix de 1,50 \$ par action jusqu'au 10 février 2015, sujet à la réalisation de certains jalons convenus et prédéfinis. Les bons de souscription de Série 7 sont assujettis à l'acquisition, en nombre égal, sur quatre semestres, sous réserve du service continu et du respect des conditions de performance du marché (187 500 bons de souscription) et autres que du marché (187 500 bons de souscription).

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

7. Participations ne donnant pas le contrôle (suite)

- c) Options, options d'achat d'actions et bons de souscription des filiales (suite)

Les caractéristiques des bons de souscription de la filiale NeuroBioPharm sont les suivantes :

Série 2011-1 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A à un prix de 0,40 \$ par action jusqu'à la survenance du premier des deux événements suivants : i) quinze (15) jours après l'inscription à la cote de ces actions sur une bourse reconnue, ou ii) le 12 avril 2015. Le 18 mars 2014, l'échéance des bons de souscription a été prolongée du 12 avril 2014 au 12 avril 2015.

Série 2011-2 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A de NeuroBioPharm à un prix de 0,47 \$ par action jusqu'à la survenance du premier des deux événements suivants : i) quinze (15) jours après l'inscription à la cote des actions de NeuroBioPharm sur une bourse reconnue, ou ii) le 12 avril 2016.

Série 2011-3 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A à un prix de 0,40 \$ par action jusqu'au 12 avril 2016.

8. Paiement fondé sur des actions

Description des accords de paiement fondé sur des actions :

Au 31 mai 2014, la Société avait conclu les accords de paiement fondé sur des actions suivants :

Paiement fondé sur des actions de la Société :

- a) Régime d'options d'achat d'actions de la Société

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société. Le prix d'achat des actions sous-jacentes aux options octroyées en vertu du régime correspond au minimum au cours de clôture des actions ordinaires à la cote de la Bourse de Toronto la veille de l'octroi. Les conditions d'acquisition et de levée des options sont déterminées par le conseil d'administration, incluant la durée des options qui ne peut toutefois excéder cinq ans, conformément aux dispositions prévues au régime. Le régime d'options d'achat d'actions permet à la Société d'octroyer un nombre d'options limité à 15 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de temps à autre. Le nombre total d'options d'achat d'actions pouvant être émises en faveur d'un seul porteur est limité entre autre à 5 % du nombre total d'actions ordinaires de la Société émises en circulation au moment de l'octroi, ce nombre étant limité à 2 % par consultant.

Tout octroi d'options en vertu du Régime doit prévoir la levée sur une période minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale du droit de levée au moins sur une base trimestrielle.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

8. Paiement fondé sur des actions (suite)

a) Régime d'options d'achat d'actions de la Société (suite)

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options d'achat d'actions se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
Options en circulation aux 1 ^{er} mars 2014 et 2013	3,14 \$	8 052 918	2,95 \$	8 115 418
Attribuées	2,88	20 000	2,61	685 000
Renoncées	3,10	(6 250)	3,19	(162 750)
Expirées	–	–	2,50	(70 000)
Exercées	–	–	1,50	(40 000)
Options en circulation aux 31 mai 2014 et 2013	3,14 \$	8 066 668	2,93 \$	8 527 668
Options exerçables aux 31 mai 2014 et 2013	3,17 \$	6 019 168	2,78 \$	4 189 314

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées aux employés au cours des périodes suivantes :

	Trois mois terminés le 31 mai 2014	Trois mois terminés le 31 mai 2013
Prix d'exercice	2,88 \$	2,61 \$
Prix de l'action	2,64 \$	2,46 \$
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	1,11 %	0,51 %
Durée estimative	2,51 ans	2,74 ans
Volatilité prévue	55,66 %	75,04 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014 est de 0,85 \$ (1,16 \$ en 2013). Aucune option n'a été octroyée à des non-salariés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014. La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des non-salariés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2013 est de 1,11 \$.

Le prix moyen pondéré de l'action à la date de l'exercice des options exercées durant la période de trois mois terminée le 31 mai 2013 était de 2,74 \$.

Une dépense de rémunération de 252 109 \$ a été constatée sous ce plan au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014 (1 166 887 \$ en 2013).

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

8. Paiement fondé sur des actions (suite)

b) Régime incitatif à base de titres de capitaux propres de Neptune

En janvier 2013, le Conseil d'administration a approuvé un régime incitatif à base de titres de capitaux propres pour les employés, administrateurs et consultants de la Société, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto et des actionnaires de la Société. Le régime a subséquemment été approuvé par la Bourse de Toronto et l'approbation des actionnaires a eu lieu le 27 juin 2013. Le régime prévoit l'émission d'unités d'actions avec restrictions, d'unités d'actions liées au rendement, d'actions avec restrictions, d'unités d'actions différées et d'autres formes d'attributions fondées sur des actions, sous réserve des conditions restrictives pouvant être déterminées par le Conseil d'administration. Lorsque les conditions restrictives sont remplies, le cas échéant, le régime prévoit le règlement des attributions sous forme d'actions.

Le 27 Juin 2013, la Société a octroyé aux membres du conseil d'administration, dirigeants, employés et consultants un total de 1 191 000 unités d'actions avec restrictions (« Unités ») en vertu du régime incitatif à base de capitaux propres de Neptune. Les Unités de Neptune s'acquièrent graduellement dans le temps, mais sont assujetties à une date d'expiration ne dépassant pas le 15 janvier 2017, à un rythme spécifique en fonction de la catégorie de chaque détenteur, sous réserve que soixante pour cent (60 %) de ces attributions ne seront acquises qu'après la réalisation des objectifs de performance identifiés par la Société. Les objectifs de performance sont basés en partie sur des objectifs précis et globaux de la Société, mais également en fonction de la performance individuelle de chaque détenteur. La juste valeur des Unités correspond au prix de l'action à la date de l'octroi et est comptabilisée comme rémunération à base d'actions, dans le surplus d'apport, sur la période d'acquisition. Aucune Unité n'a été octroyée au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014.

	Nombre d'Unités
En circulation au 1 ^{er} mars 2014	739 918
En circulation au 31 mai 2014	739 918

Une dépense de rémunération de 543 028 \$ a été constatée sous ce plan au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014.

c) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions avec un consultant

Au cours de l'exercice terminé le 28 février 2014, la Société a conclu une convention d'honoraires avec un consultant pour ses services qui ont été rendus jusqu'au 31 janvier 2014. Comme convenu, une partie de la juste valeur des services reçus par la Société seront réglés en actions ordinaires. Cette transaction entre dans l'étendue d'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2014, aucun montant n'a été présenté dans la dépense de rémunération à base d'actions. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014, la Société a émis 100 723 actions au consultant, en paiement d'une partie des services rendus à la Société, pour lequel un montant de 280 639 \$ a été reclassé du surplus d'apport au capital social.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

8. Paiement fondé sur des actions (suite)

Paiement fondé sur des actions de la filiale Acasti :

d) Régime d'options d'achat d'actions de la filiale Acasti

La filiale, Acasti, a instauré un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Le prix d'achat des actions sous-jacentes aux options octroyées en vertu du régime correspond au minimum au cours de clôture des actions ordinaires à la cote de la Bourse de croissance TSX la veille de l'octroi. Les conditions d'acquisition et de levée des options sont déterminées par le conseil d'administration, incluant la durée des options qui ne peut toutefois excéder dix ans, conformément aux dispositions prévues au régime. Le régime d'options d'achat d'actions permet à Acasti d'octroyer un nombre d'options limité à 10 % du nombre d'actions de catégorie A d'Acasti émises et en circulation de temps à autre. Le nombre total d'options d'achat d'actions pouvant être émises en faveur d'un seul porteur est limité entre autre à 5 % du nombre total d'actions de catégorie A d'Acasti émises en circulation au moment de l'octroi, ce nombre étant limité à 2 % par consultant.

Tout octroi d'options en vertu du régime doit prévoir la levée sur une période minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale du droit de levée au moins sur une base trimestrielle.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options d'achat d'actions se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
Options en circulation aux 1 ^{er} mars 2014 et 2013	1,57 \$	4 911 000	1,55 \$	5 216 250
Attribuées	1,50	10 000	2,27	115 000
Exercées	0,25	(200 000)	0,25	(13 750)
Renoncées	2,75	(6 250)	2,48	(25 000)
Options en circulation aux 31 mai 2014 et 2013	1,63 \$	4 714 750	1,57 \$	5 292 500
Options exerçables aux 31 mai 2014 et 2013	1,55 \$	3 734 500	1,33 \$	2 984 498

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours des périodes suivantes :

	Trois mois terminés le 31 mai 2014	Trois mois terminés le 31 mai 2013
Prix d'exercice	1,50 \$	2,27 \$
Prix de l'action	1,07 \$	2,21 \$
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	1,14 %	1,04 %
Durée estimative	2,51 ans	2,93 ans
Volatilité prévue	56,67 %	81,11 %

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

8. Paiement fondé sur des actions (suite)

d) Régime d'options d'achat d'actions de la filiale Acasti (suite)

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014 est de 0,27 \$ (1,13 \$ en 2013). Aucune option n'a été octroyée à des non-salariés au cours des périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013.

Le prix moyen pondéré de l'action à la date de l'exercice des options exercées durant la période de trois mois terminée le 31 mai 2014 était de 0,94 \$ (2,43 \$ en 2013).

Une dépense de rémunération de 504 201 \$ a été constatée sous ce plan au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014 (324 860 \$ en 2013). Le montant est inclut dans les « transactions dont le paiement est fondé sur des actions » des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

e) Régime incitatif à base de titres de capitaux propres d'Acasti

En mai 2013, le Conseil d'administration d'Acasti a approuvé un régime incitatif à base de titres de capitaux propres pour les employés, administrateurs et consultants d'Acasti, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto et des actionnaires d'Acasti. Le régime a subséquemment été approuvé par la Bourse de Toronto et l'approbation des actionnaires a eu lieu le 27 juin 2013. Le régime prévoit l'émission d'unités d'actions avec restrictions, d'unités d'actions liées au rendement, d'actions avec restrictions, d'unités d'actions différées et d'autres formes d'attributions fondées sur des actions, sous réserve des conditions restrictives pouvant être déterminées par le Conseil d'administration d'Acasti. Lorsque les conditions restrictives sont remplies, le cas échéant, le régime prévoit le règlement des attributions sous forme d'actions.

Le 27 Juin 2013, Acasti a octroyé aux membres du conseil d'administration, dirigeants, employés et consultants un total de 1 060 000 unités d'actions avec restrictions (« Unités ») en vertu du régime incitatif à base de capitaux propres d'Acasti. Les Unités d'Acasti s'acquièrent graduellement dans le temps, mais sont assujetties à une date d'expiration ne dépassant pas le 15 janvier 2017, à un rythme spécifique en fonction de la catégorie de chaque détenteur, sous réserve que soixante pour cent (60 %) de ces attributions ne seront acquises qu'après la réalisation des objectifs de performance identifiés par Acasti. Les objectifs de performance sont basés en partie sur des objectifs précis et globaux d'Acasti, mais également en fonction de la performance individuelle de chaque détenteur. La juste valeur des Unités correspond au prix de l'action à la date de l'octroi et est comptabilisée comme rémunération à base d'actions, dans les « transactions dont le paiement est fondé sur des actions » des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, sur la période d'acquisition. Aucune Unité n'a été octroyée au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014.

	Nombre d'Unités
En circulation au 1 ^{er} mars 2014	775 001
En circulation au 31 mai 2014	775 001

Une dépense de rémunération de 604 975 \$ a été constatée sous ce plan au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014. Le montant est inclut dans les « transactions dont le paiement est fondé sur des actions » des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

8. Paiement fondé sur des actions (suite)

f) Droits incitatifs sur les bons de souscription d'Acasti

De temps à autre, la Société octroie de la rémunération à ses employés sous forme de droits incitatifs sur des bons de souscription de série 4 qu'elle détient dans sa filiale Acasti. L'acquisition des droits se faisait graduellement. Tous étaient soumis au service continu des employés ou à l'atteinte de quatre années de service pour les administrateurs.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des droits sur les bons de souscription d'Acasti se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits
Droits en cours aux 1 ^{er} mars 2014 et 2013	– \$	–	0,33 \$	5 352 350
Exercés	–	–	0,31	(67 500)
Droits en cours aux 31 mai 2014 et 2013	– \$	–	0,33 \$	5 284 850
Droits exerçables aux 31 mai 2014 et 2013	– \$	–	0,33 \$	5 284 850

Au cours de l'exercice terminé le 28 février 2014, tous les droits ont été exercés et remplacés.

Le prix moyen pondéré de l'action à la date de l'exercice des droits exercés durant la période de trois mois terminée le 31 mai 2013 était de 2,34 \$.

Une dépense de rémunération de 1 471 \$ a été constatée sous ce plan au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2013. Le montant est inclut dans les « transactions dont le paiement est fondé sur des actions » des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

g) Options d'achat d'actions d'Acasti

De temps à autre, la Société octroie de la rémunération à ses employés sous forme d'options d'achat d'actions qu'elle détient dans sa filiale Acasti.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options d'achat d'actions sur les actions d'Acasti se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions
Options d'achat d'actions en cours aux 1 ^{er} mars 2014 et 2013	1,71 \$	7 103 750	2,75 \$	2 175 000
Attribuées	–	–	2,75	10 000
Renoncées	–	–	2,75	(15 000)
Options d'achat d'actions en cours aux 31 mai 2014 et 2013	1,71 \$	7 103 750	2,75 \$	2 170 000
Options d'achat d'actions exerçables aux 31 mai 2014 et 2013	1,12 \$	4 734 414	– \$	–

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

8. Paiement fondé sur des actions (suite)

g) Options d'achat d'actions d'Acasti (suite)

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options d'achat d'actions octroyées au cours de la période suivante :

	Trois mois terminés le 31 mai 2013
Prix d'exercice	2,75 \$
Prix de l'action	2,42 \$
Dividende	–
Taux d'intérêt sans risque	1,00 %
Durée estimative	2,88 ans
Volatilité prévue	80,97 %

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions octroyées à des salariés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2013 était de 1,17 \$. Aucune option d'achat d'actions n'a été octroyée à des non-salariés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2013.

Une dépense de rémunération de 237 875 \$ a été constatée sous le plan des options d'achat d'actions au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014 (599 719 \$ en 2013). Le montant est inclut dans les « transactions dont le paiement est fondé sur des actions » des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

Paiement fondé sur des actions de la filiale NeuroBioPharm :

h) Régime d'options d'achat d'actions de la filiale NeuroBioPharm

La filiale, NeuroBioPharm, a instauré un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Le conseil d'administration de NeuroBioPharm fixe le prix d'exercice des options, ce prix ne pouvant être inférieur à : (i) le prix par actions du dernier placement privé majoritairement sans lien de dépendance complété par NeuroBioPharm au cours de l'année précédant l'octroi de l'option, et (ii) une démonstration de valeur du prix de souscription selon les méthodes reconnues par la Bourse de croissance TSX. La durée prévue de l'option sera d'un maximum de 10 ans. Le régime d'options d'achat d'actions permet à NeuroBioPharm d'octroyer un nombre d'options limité à 10 % du nombre d'actions de catégorie A de NeuroBioPharm émises et en circulation de temps à autre. Le nombre total d'options d'achat d'actions pouvant être émises en faveur d'un seul porteur est limité entre autre à 5 % du nombre total d'actions de catégorie A de NeuroBioPharm émises en circulation au moment de l'octroi, ce nombre étant limité à 2 % par consultant.

Tout octroi d'options en vertu du régime doit prévoir la levée sur une période minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale du droit de levée au moins sur une base trimestrielle.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

8. Paiement fondé sur des actions (suite)

h) Régime d'options d'achat d'actions de la filiale NeuroBioPharm (suite)

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options d'achat d'actions se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
Options en circulation aux 1 ^{er} mars 2014 et 2013	0,54 \$	485 000	0,50 \$	461 250
Attribuées	1,00	10 000	–	–
Options en circulation aux 31 mai 2014 et 2013	0,55 \$	495 000	0,50 \$	461 250
Options exerçables aux 31 mai 2014 et 2013	0,51 \$	456 250	0,50 \$	461 250

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de la période suivante :

	Trois mois terminés le 31 mai 2014
Prix d'exercice	1,00 \$
Prix de l'action	0,10 \$
Dividende	–
Taux d'intérêt sans risque	1,14 %
Durée estimative	2,51 ans
Volatilité prévue	55,00 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014 est négligeable. Aucune option n'a été octroyée à des non-salariés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014.

Une dépense de rémunération de 18 \$ a été constatée sous ce plan au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014 (454 \$ en 2013). Le montant est inclut dans les « transactions dont le paiement est fondé sur des actions » des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

i) Régime d'intéressement à base d'actions de NeuroBioPharm

En mai 2013, le Conseil d'administration de NeuroBioPharm a approuvé un régime incitatif à base de titres de capitaux propres pour les employés, administrateurs et consultants du groupe, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto et des actionnaires de NeuroBioPharm. Le régime a subséquentement été approuvé par la Bourse de Toronto et l'approbation des actionnaires a eu lieu le 27 juin 2013. Le régime prévoit l'émission d'attributions d'intéressement à base d'actions, sous réserve des conditions restrictives pouvant être déterminées par le Conseil d'administration de NeuroBioPharm. Lorsque les conditions restrictives sont remplies, le cas échéant, le régime prévoit le règlement des attributions sous forme d'actions.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

8. Paiement fondé sur des actions (suite)

i) Régime d'intéressement à base d'actions de NeuroBioPharm (suite)

Le 27 Juin 2013, NeuroBioPharm a octroyé un total de 832 000 attributions d'intéressement à base d'actions (« Attributions ») en vertu du régime. Les Attributions de NeuroBioPharm s'acquiescent graduellement dans le temps, mais sont assujetties à une date d'expiration ne dépassant pas le 15 janvier 2017, à un rythme spécifique, en fonction de la catégorie de chaque détenteur, sous réserve que soixante pour cent (60%) de ces attributions ne seront acquises qu'après la réalisation des objectifs de performance identifiés par NeuroBioPharm. Les objectifs de performance sont basés en partie sur des objectifs précis et globaux de NeuroBioPharm, mais également en fonction de la performance individuelle de chaque détenteur. La juste valeur des Attributions correspond au prix de l'action à la date de l'octroi et est comptabilisée comme rémunération à base d'actions, dans les « transactions dont le paiement est fondé sur des actions » des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, sur la période d'acquisition. Aucune Attribution n'a été octroyée au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014.

	Nombre d'Attributions
En circulation au 1 ^{er} mars 2014	584 501
En circulation au 31 mai 2014	584 501

Une dépense de rémunération de 18 462 \$ a été constatée sous ce plan au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014. Le montant est inclut dans les « transactions dont le paiement est fondé sur des actions » des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

j) Droits incitatifs sur les bons de souscription de NeuroBioPharm

De temps à autre, la Société octroie de la rémunération à ses employés sous forme de droits incitatifs sur des bons de souscription de série 2011-2 et 2011-3 qu'elle détient dans sa filiale NeuroBioPharm. L'acquisition des droits se fait graduellement. Tous sont soumis au service continu des employés ou à l'atteinte de quatre années de service pour les administrateurs.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des droits sur les bons de souscription de NeuroBioPharm se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits
Droits en cours aux 1 ^{er} mars 2014 et 2013	0,53 \$	7 416 918	0,54 \$	7 733 176
Attribués	-	-	0,76	185 000
Renoncés	0,75	(6 250)	0,75	(95 000)
Droits en cours aux 31 mai 2014 et 2013	0,53 \$	7 410 668	0,53 \$	7 823 176
Droits exerçables aux 31 mai 2014 et 2013	0,52 \$	7 140 918	0,50 \$	6 744 993

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

8. Paiement fondé sur des actions (suite)

j) Droits incitatifs sur les bons de souscription de NeuroBioPharm (suite)

La juste valeur des droits sur les bons de souscription de NeuroBioPharm octroyés a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les droits octroyés au cours de la période suivante :

	Trois mois terminés le 31 mai 2013
Prix d'exercice	0,76 \$
Prix de l'action	0,10 \$
Dividende	–
Taux d'intérêt sans risque	0,74 %
Durée estimative	2,80 ans
Volatilité prévue	72,95 %

La juste valeur moyenne pondérée des droits octroyés à des salariés et non-salariés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2013 était de 0,01 \$.

Une dépense de rémunération de 358 \$ a été constatée sous ce plan au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014 (1 680 \$ en 2013). Le montant est inclut dans les « transactions dont le paiement est fondé sur des actions » des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

k) Options d'achat d'actions de NeuroBioPharm

Le 3 décembre 2012, Neptune a accordé une rémunération incitative sous forme d'options d'achat d'actions comme moyen de rétention du personnel, compensant ainsi partiellement les réductions de salaire et servant d'incitatif à long terme pour les dirigeants et les employés clés. Les options d'achat d'actions sont acquises graduellement sur une période de deux ans. Toutes sont sujettes aux services continus des employés et une partie de ces options sont sujettes à des conditions de performance autres que des conditions de marché, conditions qui sont respectées au 31 mai 2014.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options d'achat d'actions sur les actions de NeuroBioPharm se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions
Options d'achat d'actions en cours aux 1 ^{er} mars 2014 et 2013	0,86 \$	3 970 000	0,75 \$	2 250 000
Attribuées	–	–	0,75	10 000
Options d'achat d'actions en cours aux 31 mai 2014 et 2013	0,86 \$	3 970 000	0,75 \$	2 260 000
Options d'achat d'actions exerçables aux 31 mai 2014 et 2013	0,83 \$	1 598 998	– \$	–

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

8. Paiement fondé sur des actions (suite)

k) Options d'achat d'actions de NeuroBioPharm (suite)

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options d'achat d'actions octroyées au cours de la période suivante :

	Trois mois terminés le 31 mai 2013
Prix d'exercice	0,75 \$
Prix de l'action	0,10 \$
Dividende	–
Taux d'intérêt sans risque	1,00 %
Durée estimative	2,88 ans
Volatilité prévue	183,33 %

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions octroyées à des salariés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2013 était de 0,07 \$. Aucune option d'achat d'actions n'a été octroyée à des non-salariés au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2013.

Une dépense de rémunération de 841 \$ a été constatée sous ce plan au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014 (1 621 \$ en 2013). Le montant est inclut dans les « transactions dont le paiement est fondé sur des actions » des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

9. Impôts sur le résultat

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014, la Société a payé des impôts sur le résultat étrangers sur certains revenus étrangers.

10. Engagement et éventualités

a) Éventualités

- i) Le ou vers le 27 janvier 2010, la Société et Acasti ont déposé une requête pour l'émission d'une injonction permanente devant la Cour supérieure du Québec contre US Nutraceutiques LLC (d.b.a. Valensa), une société américaine. Le ou vers le 3 février 2014, Neptune et Valensa ont produit un désistement au dossier de la Cour mettant ainsi fin au litige.
- ii) Toutes les poursuites aux USA en contrefaçon des brevets de Neptune à l'encontre d'Aker et al. ont été abandonnées le ou vers le 10 avril 2014 conformément à l'entente de règlement intervenue entre les parties le 28 novembre 2013.
- iii) Toutes les poursuites aux USA en contrefaçon des brevets de Neptune à l'encontre d'Enzymotec Limited, Enzymotec USA Inc., Mercola.com Health resources, LLC, et Azantis Inc. seront retirées et abandonnées au cours des prochains mois conformément à l'entente de règlement intervenue entre les parties le 27 avril 2014.
- iv) Le 20 décembre 2012, la Société a déposé une demande de révocation du brevet initial d'Aker Biomarine ASA (2008231570) et de ses quatre brevets d'innovation devant la Cour fédérale australienne. Un avis de désistement a été déposé par les parties au dossier de la Cour le ou vers le 17 décembre 2013.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

10. Engagement et éventualités (suite)

a) Événements (suite)

- v) Le 29 janvier 2013, la Société a déposé une plainte en vertu de l'article 337 de l'*US Tariff Act* de 1930 devant le *United States International Trade Commission*, alléguant que Aker BioMarine AS, Aker BioMarine Antarctique USA, Inc., Aker BioMarine Antarctique, Enzymotec Limited, Enzymotec USA, Inc., Olympic Seafood AS, Olympic Biotec Ltd, Rimfrost USA, LLC, Bioriginal Food & Science Corp et Avoca, Inc., une division de Pharmachem Laboratories Inc. se livraient à des pratiques commerciales déloyales et violaient une ou plusieurs revendications des brevets américains US8,278,351 et US8,383,675 de la Société. L'enquête a été instituée officiellement le 11 avril 2013.

Le 26 septembre 2013, la Société a conclu une entente de règlement avec Olympic Seafood AS, Olympic Biotec Ltd, Rimfrost USA, LLC, Bioriginal Food & Science Corp et Avoca, Inc.

Le ou vers le 28 novembre 2013, la Société, Acasti et Aker BioMarine AS, Aker BioMarine Antarctique USA, Inc., Aker BioMarine Antarctique AS (Aker et al.) ont entériné un *binding Term Sheet* et conclu une entente de règlement et de licence le ou vers le 16 décembre 2013 en vertu de laquelle la demande en cours devant l'ITC est terminée, ainsi que la fin de toutes les poursuites en cours intentées par Neptune contre Aker.

Le 27 avril 2014, Neptune, Acasti et Enzymotec ont conclu une entente de règlement. Le règlement avec Enzymotec prévoit l'abandon de la poursuite devant l'ITC à l'égard du groupe Enzymotec et ses distributeurs. Dans le cadre du règlement, la Société a octroyé une licence non – exclusive, mondiale, portant des royalties à Enzymotec et al., leur permettant de commercialiser et de vendre sur le marché des produits nutraceutiques. Suivant les termes de l'accord, les royalties sont fonction du résultat de la procédure d'examen *inter partes* devant l'Office des brevets et des marques de commerce des États-Unis (USPTO) relativement au brevet '351 portant sur la composition de l'huile de krill de Neptune (n° 8,278,351), et en Australie, les royalties sont fonction du résultat de la procédure de réexamen devant le Bureau Australien des Brevets (APO) relativement au brevet équivalent de Neptune sur la composition en Australie (no. 2002322233). Enzymotec a également accepté de payer à Neptune une somme représentant un paiement unique non remboursable pour la fabrication et la vente de produits de krill avant la date de la décision de l'USPTO et de l'APO sur les réexamens. La décision de l'USPTO dans le réexamen du '351 n'est pas attendue avant le début 2015, alors que la décision devant l'APO n'est pas prévue avant le printemps 2015.

- vi) Le 6 mars 2013, la Société a déposé une poursuite devant la Cour fédérale américaine du district du Delaware contre Rimfrost USA, LLC, Avoca Inc., and Olympic Seafood AS pour la contrefaçon des brevets US8,030,348, US8,278,351 et US8,383,675 de la Société ainsi que des dommages. Suite à la signature d'une entente de licence le 26 septembre 2013, la poursuite à l'encontre de Rimfrost USA, LLC, Avoca Inc., and Olympic Seafood AS a été abandonnée.
- vii) Le 26 juin 2013, l'Université de Sherbrooke et Neptune ont conclu une entente de règlement dans lequel, inter alia, les parties acceptaient le retrait de la requête et confirmait la cession des Brevets à Neptune.
- viii) Le 2 avril 2013, la Société a reçu une requête introductive d'instance de la société G.S.C. Communication Inc. contre la Société et Entreprises Laliberté Division Électricité Inc. La requête a été déposée suite à l'explosion de l'usine le 8 novembre 2012 et le demandeur réclame une somme pour la perte des outils du demandeur. Le dossier est toujours en instance et aucune date de procès n'a été fixée.
- ix) Le 5 novembre 2013, Neptune a reçu un constat d'infraction émis par la CSST pour obtenir le paiement d'une amende d'environ 64 500 \$ dans le cadre de l'incident. Le 12 novembre 2013, Neptune a plaidé non coupable à l'égard de la déclaration d'infraction de la CSST. Aucune provision n'a été comptabilisée par la Société au 31 mai 2014 relativement à cette affaire.
- x) Le 29 mai 2014, la Société et ses filiales ont reçu signification d'une requête introductive d'instance de M. Henri Harland, ancien Président et Chef de la direction de la Société et de ses filiales ayant démissionné de toutes ses fonctions le 25 avril 2014. M. Harland allègue dans sa requête qu'il s'agit d'une démission forcée et réclame entre autres de la Société et de ses filiales l'application des clauses pertinentes de son contrat d'emploi, le versement d'une somme d'environ 8 500 000 \$ et l'émission d'actions et d'options d'achat d'actions à son nom. Neptune et ses filiales croient que la requête telle que formulée est non fondée et sans motif. Neptune et ses filiales vont défendre vigoureusement la requête et prendre toutes les actions nécessaires pour protéger leurs intérêts. Aucune date de procès n'a été fixée. À la date de publication de ces états financiers consolidés, aucune entente à ce sujet n'avait été conclue, et aucune estimation de l'incidence financière de ces événements ne pouvait être effectuée.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

10. Engagement et éventualités (suite)

a) Éventualités (suite)

- xi) La Société est sujette aux lois et règlements concernant l'environnement et le risque d'un passif environnemental inhérent à ses opérations actuelles et passées. Selon les informations dont elle dispose, la Société croit que les questions environnementales n'auront pas d'effet négatif matériel sur la condition financière de la Société.

b) Engagement

- i) Dans le cours normal de ses activités, une filiale de la Société a signé des accords avec divers partenaires et fournisseurs pour leur permettre d'exécuter des projets de recherche et pour produire et commercialiser certains produits.

La filiale de la Société a entrepris des projets de recherche et de développement qui seront menés sur une période de 12 à 24 mois pour un coût total initial de 9 460 000 \$, dont un montant de 4 029 000 \$ a été versé à ce jour. Au 31 mai 2014, un montant de 612 000 \$ était inclus dans les « Fournisseurs et autres créditeurs » à l'égard de ces projets.

11. Détermination de la juste valeur

Certaines des méthodes comptables et informations de la Société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et passifs financiers que des actifs et passifs non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-dessous.

Actifs et passifs financiers et non-financiers

En déterminant la juste valeur, la Société utilise des données observables basées sur les différents niveaux qui sont définis comme suit :

- Niveau 1 : Ce niveau représente les données observables comme les prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : Ce niveau représente les données d'entrée autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.
- Niveau 3 : Ce niveau représente les données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables, ou alors le sont seulement dans une très faible mesure, ce qui oblige les entités à établir leurs propres hypothèses.

La Société a déterminé la juste valeur des passifs dérivés liés aux bons de souscription en utilisant la méthode du niveau 3.

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses éléments d'actif et de passif financiers à court terme se rapprochait de leur juste valeur en raison des courtes durées de ces instruments.

La juste valeur des obligations relatives aux biens loués, du prêt garanti et de la contribution remboursable obtenue en vertu d'un programme d'emprunt fédéral est déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires. La juste valeur de ces emprunts se rapproche de leur valeur comptable et a été mesurée en utilisant des données de niveau 3.

Passifs dérivés liés aux bons de souscription

La Société détermine la juste valeur des passifs dérivés liés aux bons de souscription sur une base récurrente. Ces passifs financiers ont été évalués en utilisant des données de niveau 3.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

11. Détermination de la juste valeur (suite)

La juste valeur des bons de souscription de l'offre publique 2014 a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	31 mai 2014	28 février 2014
Prix d'exercice	1,50 USD	1,50 USD
Prix de l'action	0,87 \$	1,27 \$
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	1,36 %	1,41 %
Durée estimative	4,51 ans	4,76 ans
Volatilité prévue	70,27 %	66,47 %

La juste valeur des bons de souscription a été déterminée à 0,36 \$ par bon de souscription au 31 mai 2014 (0,61 \$ par bon de souscription au 28 février 2014).

Le rapprochement de l'évaluation de la juste valeur des passifs financiers de niveau 3 pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2014 est présenté ci-dessous :

	31 mai 2014
Solde d'ouverture au 1 ^{er} mars 2014	10 821 413 \$
Variation de la juste valeur (gain) comptabilisée dans les produits financiers	(4 485 237)
Solde de clôture au 31 mai 2014	6 336 176 \$

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions est déterminée à l'aide de modèle d'évaluation Black-Scholes. Les données d'évaluation comprennent le prix des actions à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée ajustée en fonction des variations attendues en raison des informations publiées et lorsque les actions n'ont pas été échangées sur un marché reconnu pour une durée proportionnelle à la durée de vie estimative de l'option, la volatilité est estimée par l'utilisation de la volatilité de sociétés comparables), la durée de vie moyenne pondérée attendue des instruments (fondée sur l'expérience historique et le comportement général du porteur de l'option), les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État). La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et de performance non liées au marché, le cas échéant, dont sont assorties les options.

12. Secteurs opérationnels

La Société a trois secteurs à présenter, comme il est décrit ci-dessous, qui sont les unités opérationnelles stratégiques de la Société. Les unités opérationnelles stratégiques offrent différents produits et services et sont gérées séparément, car elles requièrent différentes stratégies en matière de technologie et de marketing. Pour chacune des unités opérationnelles stratégiques, le chef de la direction de la Société passe en revue au moins tous les trimestres les rapports de gestion internes. Le sommaire qui suit décrit les activités de chacun des secteurs de la Société :

- *Neptune* produit et commercialise des produits nutraceutiques.
- *Acasti Pharma Inc.* développe et commercialise des produits pharmaceutiques pour les maladies cardiovasculaires.
- *NeuroBioPharm Inc.* développe et commercialise des produits pharmaceutiques pour les maladies neurologiques.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

12. Secteurs opérationnels (suite)

L'information sur les résultats de chaque secteur à présenter est incluse ci-après. La performance d'un secteur est évaluée en fonction du bénéfice sectoriel avant impôt sur le résultat, comme l'indiquent les rapports de gestion internes examinés par le chef de la direction de la Société. Le bénéfice sectoriel permet d'évaluer la performance d'un secteur dans la mesure où la direction est d'avis que cette information est la plus pertinente pour évaluer les résultats de certains secteurs par rapport à ceux d'autres entités évoluant au sein des mêmes secteurs d'activité. La fixation des prix de cession interne s'appuie sur des taux prédéterminés et acceptés par toutes les parties.

Information sur les secteurs à présenter

Période de trois mois terminée le 31 mai 2014

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Éliminations Intersectorielles	Total
Produits provenant des ventes externes et redevances	3 635 411 \$	56 073 \$	– \$	– \$	3 691 484 \$
Produits provenant des ventes internes, contrats de recherche internes et redevances	226 849	–	–	(226 849)	–
Autres produits provenant de règlements de redevances	1 633 950	–	–	–	1 633 950
Amortissement	(104 741)	(582 380)	(81 325)	662 032	(106 414)
Paiements fondés sur des actions	(1 176 145)	(693 812)	(291 910)	–	(2 161 867)
Produits financiers	21 419	4 662 558	–	(162 376)	4 521 601
Charges financières	(20 535)	(706)	(13 125)	13 125	(21 241)
(Perte) bénéfique du secteur à présenter	(5 312 723)	1 356 422	(924 936)	512 781	(4 368 456)
Actifs du secteur à présenter	139 976 732	43 824 081	3 683 856	(59 984 067)	127 500 602
Passifs du secteur à présenter	24 987 333	8 444 347	21 544 799	(21 912 159)	33 064 320

Période de trois mois terminée le 31 mai 2013

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Éliminations Intersectorielles	Total
Produits provenant des ventes externes et redevances	6 083 648 \$	6 388 \$	– \$	– \$	6 090 036 \$
Produits provenant des ventes internes, contrats de recherche internes et redevances	252 054	–	–	(252 054)	–
Recouvrements des assurances	700 000	–	–	–	700 000
Amortissement	(72 680)	(165 769)	(81 325)	245 611	(74 163)
Paiements fondés sur des actions	(1 335 119)	(540 930)	(220 644)	–	(2 096 693)
Produits financiers	47 555	10 222	–	(13 125)	44 652
Charges financières	(1 695)	(874)	(13 125)	13 125	(2 569)
Perte du secteur à présenter	(3 113 907)	(1 965 108)	(581 759)	245 611	(5 415 163)
Actifs du secteur à présenter	77 996 813	11 324 634	3 920 590	(27 812 203)	65 429 834
Passifs du secteur à présenter	11 318 157	3 004 823	19 712 584	(22 110 258)	11 925 306

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013

12. Secteurs opérationnels (suite)

Les écarts entre les sommes de tous les secteurs et les soldes consolidés s'expliquent principalement par l'exploitation des secteurs cardiovasculaire et neurologique aux termes de licences émises par le secteur nutraceutique, détenteur ultime de la propriété intellectuelle originale employée dans les applications pharmaceutiques. Les immobilisations incorporelles associées aux licences des secteurs pharmaceutiques, leurs dotations aux amortissements et les redevances sont éliminées à la consolidation. Les placements intersectoriels et les soldes à payer ou à recevoir sont à l'origine d'autres éliminations d'actifs et de passifs des secteurs à présenter.

Le secteur nutraceutique est le principal débiteur des obligations liées aux charges du siège social du groupe. Toutes les charges du siège social significatives, hormis les coûts de financement et certaines charges de bureau courantes, sont imputées aux secteurs à présenter en proportion de la part estimative des services ou des avantages obtenus par chacun. Ces charges ne représentent pas nécessairement les coûts qui devraient autrement être engagés par les secteurs s'ils ne recevaient pas les services ou les avantages grâce aux ressources mises en commun par le groupe ou s'ils ne recevaient pas de financement du secteur nutraceutique.

13. Parties liées

Transaction avec un actionnaire

La Société s'est engagée, auprès d'une société contrôlée par un actionnaire de la Société, à payer semestriellement une somme représentant 1 % des produits, sans limite de durée, à titre de redevances. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mai 2014, le total de ces redevances incluses dans les charges d'exploitation s'est chiffré à 54 962 \$ (60 380 \$ en 2013). Au 31 mai 2014, le solde dû à cette société en vertu de cet engagement était de 54 962 \$ (573 589 \$ au 28 février 2014). Ce montant est présenté aux états consolidés de la situation financière sous la rubrique « Fournisseurs et autres créditeurs ».

Rémunération des principaux dirigeants

Les membres du conseil d'administration et certains dirigeants sont les principaux dirigeants de la Société. Ils exercent un contrôle sur 3 % des actions avec droit de vote de la Société.

La rémunération des principaux dirigeants s'établit comme suit pour les périodes de trois mois terminées les 31 mai 2014 et 2013 :

	2014	2013
Salaires et avantages du personnel à court terme	737 686 \$	477 154 \$
Paiements fondés sur des actions	1 734 715	532 732
	2 472 401 \$	1 009 886 \$

14. Événement postérieur à la date de clôture

Démission de M. Xavier Harland

Le 16 juin 2014, Acasti a annoncé que M. Xavier Harland avait démissionné de son poste de chef de la direction financière d'Acasti.